



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Montréal, le 22 février 2013

Monsieur le Ministre Pierre Duchesne
Ministre de l'Enseignement supérieur
de la Recherche, de la Science et de la Technologie
Édifice Marie Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Un enseignement supérieur de qualité ne peut se réaliser sans des bibliothèques universitaires de qualité

Monsieur le Ministre,

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), créée en 1969 par une loi du Québec, représente la profession de bibliothécaire et à ce titre prend part aux débats de société, comme le Sommet sur l'enseignement supérieur. Plus de 10% de ses membres pratiquent en milieu universitaire. Le bibliothécaire détient un diplôme de maîtrise en sciences de l'information et souvent une maîtrise complémentaire dans une autre discipline (en administration publique, en administration des affaires, en sciences, etc.).

La CBPQ a participé aux Forums citoyens sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec, à Montréal, le 2 février dernier. Nous voulons partager quelques idées sur les enjeux relatifs à l'enseignement supérieur et plus particulièrement rappeler le rôle essentiel que remplissent les bibliothèques universitaires et leurs bibliothécaires professionnels au soutien à la recherche et à l'enseignement.

En recherche, les universités ont mis sur pied de nombreux centres ou groupes de recherche interinstitutionnels qui rassemblent des chercheurs de plusieurs établissements universitaires autour d'une même thématique ainsi que des chaires sur des problématiques pertinentes pour la société. Dans ce contexte, les bibliothèques universitaires doivent poursuivre le développement des collections tant imprimées que numériques afin de répondre à ces exigences et offrir des services documentaires

.../2

adaptés à cette clientèle en termes de référence, de formation et d'accès à l'information.

Dans l'enseignement, il importe de spécifier que la réussite scolaire et la qualité de la formation des étudiants passent par des bibliothèques à la hauteur de ces attentes. Or malgré les efforts constants apportés au fil des années par les dirigeants des bibliothèques, on constate toujours un décalage avec les bibliothèques universitaires canadiennes. Ainsi au chapitre des dépenses pour l'acquisition de documents, on investit dans les collections des universités québécoises presque 100 \$ de moins par étudiant en comparaison avec les bibliothèques des universités du reste du Canada. Les bibliothèques universitaires québécoises disposent de 32% moins de personnel (par rapport à la moyenne canadienne) pour assister les étudiants et offrent 25% moins d'heures d'accueil au public.

Malgré ces données inférieures, les bibliothèques universitaires québécoises se sont mobilisées pour offrir les meilleures ressources au meilleur coût en ayant recours aux achats en commun offrant ainsi un accès aux publications des grands éditeurs à l'échelle internationale, indispensable aux travaux des chercheurs et des étudiants, et qu'elles n'auraient pu s'offrir individuellement.

La croissance de l'utilisation des ressources numériques dans les universités rend incontournable de maintenir le niveau de qualité des collections numériques attendu par les professeurs chercheurs et les étudiants. Néanmoins, cela ne doit pas se faire au détriment des collections imprimées qui sont encore au cœur des modèles éditoriaux de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Avec les récentes coupures, les bibliothèques universitaires et collégiales ont vu leurs budgets décroître de façon inquiétante. De façon pernicieuse, les manques dans nos collections ont des effets sur la performance de nos chercheurs et la qualité des formations de nos étudiants.

Nous souhaitons attirer votre attention sur un autre aspect essentiel à la réussite scolaire : la maîtrise des compétences informationnelles. Ces compétences portent sur l'aptitude à répondre au besoin d'information, à évaluer et utiliser l'information efficacement et de manière éthique. Plus précisément cela implique les éléments de recherche (chercher, repérer, organiser l'information), l'analyse et une réflexion critique de sources (évaluation de la pertinence, esprit critique) ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans ces processus.

Les programmes de développement des compétences informationnelles sont offerts dans toutes les universités québécoises sous diverses formes : programmes obligatoires ou crédités, ou encore intégrés dans l'offre de cours. Il faut insister sur la valeur et l'utilité de ces programmes élaborés et dispensés par des bibliothécaires et qui permettent aux étudiants de maîtriser leurs recherches et, par conséquent, de mieux réussir leurs travaux universitaires. Ces compétences offrent ainsi une aide à

l'étude, un encadrement et une plus grande fréquentation de la bibliothèque. Autant de facteurs de succès dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et du taux de diplomation.

Notre expérience d'accompagnement et d'enseignement auprès des étudiants nous amène à constater que, de façon générale, les étudiants ont l'impression de maîtriser les compétences informationnelles en raison de leur utilisation générale de l'internet. Cependant, nous observons plutôt que les lacunes dans leurs stratégies de recherche les amènent davantage à modifier leurs objets de recherche. Les interventions et les enseignements des bibliothécaires des universités visent à combler les carences importantes observées dans l'utilisation des outils et des collections et donner aux étudiants les outils qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs de formation, tout en respectant la propriété intellectuelle.

C'est dire combien la maîtrise des compétences informationnelles est essentielle tant dans la réussite universitaire que tout au long d'une carrière professionnelle. La maîtrise des compétences informationnelles est un des fondements de la société du savoir. Ainsi, des résultats de recherche innovateurs et la réussite des projets de formation des personnes qui s'engagent dans un programme de formation universitaire commandent l'accessibilité aux collections (imprimées et numériques) et aux services de qualité des bibliothèques universitaires.

Le Québec compte un taux d'illettrisme très élevé. 49% des Québécois auraient des difficultés de lecture. Il est de la responsabilité de l'État de mettre en place une politique rigoureuse pour favoriser, dès le plus jeune âge, l'apprentissage de la lecture. Dans ce sens, les bibliothèques universitaires s'inscrivent dans le réseau plus large des bibliothèques du Québec, qu'elles soient scolaires, publiques ou collégiales. Toutes, elles participent à cette même mission de valorisation du développement des connaissances et de la formation.

Finalement, de façon à mieux faire connaître l'Université auprès du public en général et de susciter un plus grand respect pour cette institution méconnue, particulièrement au Québec, la CBPQ soumet l'idée de l'adoption d'une charte nationale de l'Université québécoise, sous la forme d'une déclaration des valeurs constitutives de l'Université. Celle de l'Université de Genève présente un modèle dont nous pourrions nous inspirer.

La CBPQ est fière d'avoir contribué au débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec et formule le souhait que ce Sommet soit le point de départ d'une démarche qui permettra de mieux faire comprendre le rôle des universités ainsi que de leurs bibliothèques et des bibliothécaires qui évoluent au sein de ces dernières pour le développement de la société québécoise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, reading "Josée Saint-Marseille". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J'.

Josée Saint-Marseille